

Inscriptions maternelle



2024/2025

Enfants nés entre le 1^{er} janvier
et le 31 décembre 2021

Quand ?

Du 18 mars au 17 mai 2024

Où ?

A la mairie d'HERMÉ ou de
MELZ S/SEINE en fonction du lieu de
résidence.

Pièces à fournir :

- 👉 Livret de famille
- 👉 Justificatif de domicile
- 👉 Carnet de santé



Temps d'intégration prévu le mercredi 3 juillet (sur rendez-vous)